

ÉDUCATEUR ANIMATEUR

LES ATOUTS DE LA FORMATION



- Formation professionnels reconnus dans le champ de la formation et des activités physiques et sportives
- L'alternance rend l'apprenant acteur de sa formation. Formation professionnelle permettant de travailler toute l'année
- Livret d'alternance - suivi de progression tripartite (apprenti.e, formateur, maître d'apprentissage)
Visites en entreprise
- Démarche d'éducation populaire et méthodes participatives favorisant le partage d'expériences et la réflexion collective

FAITES DE VOTRE PASSION UN METIER

**ET OBTENEZ VOTRE BPJEPS
MULTI APST !**

CFA DES MÉTIERS DU SPORT

**Passion-Sports
Formation :**



Contacts

SECRÉTARIAT
06 74 45 81 24

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :

Rouen : 06 64 25 56 18
Dieppe : 06 59 81 58 97
Deauville : 06 60 76 87 89



Adresse du CFA

14 Rue Leleu 76420 BIHOREL



Email

formation@passionfoot.org



www.passionsportsformation.fr



BPJEPS MULTI APST *

EX BPJEPS APT

MENTION MULTI ACTIVITÉS PHYSIQUES OU SPORTIVES POUR TOUS

SPÉCIALITÉ ÉDUCATEUR SPORTIF

Formation INCLUSIVE pour les personnes
en SITUATION DE HANDICAP



*sous réserve d'habilitation par la drapes de Normandie

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir au moins 17 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- Valider les TEP et les épreuves de sélection du CFA PASSION SPORTS FORMATION - Tests adaptés sur demande d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et encadrement des activités physiques et sportives de moins de 3 mois

PRISE EN CHARGE

Le CFA accompagne les apprenants en situation de handicap ou présentant des difficultés particulières, en amont et tout au long de leur parcours de formation par l'intermédiaire d'un référent handicap

COÛTS PÉDAGOGIQUES

Les coûts pédagogiques sont totalement pris en charge par les financeurs de l'apprentissage et de la formation professionnelle dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

autofinancement : nous contacter

RÉVISION DU SALAIRE
pour les contrats d'apprentissages
signés à partir du 1er Mars 2026

Salaire brut

	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année
-18 ans	492,22€	710,98€	1002,67€
18-20 ans	783,90€	929,75€	1221,43€
21-25 ans	966,21€	1 112,05€	1 421,96€
+26 ans	1 823,03€	1 823,03€	1 823,03€

LA FORMATION EN APPRENTISSAGE

- Le CFA vous forme à la mise en œuvre de projet pédagogique et d'animation
- Il vous apporte les compétences nécessaires à l'exercice du métier dans 3 familles d'activités physiques : d'entretien corporel, jeux ludiques et de pleine nature
- Il renforce vos acquisitions en matière de sécurité des pratiquants et des lieux de pratique



CONTENUS DE LA FORMATION 3 BLOCS DE COMPETENCES

- Bloc de compétences 1 (BC1) :
Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation ;
- Bloc de compétences 2 (BC2) :
Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation ;
- Bloc de compétences 3 (BC3) :
Concevoir, animer, en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances de découverte, d'initiation et d'apprentissage des activités physiques ou sportives dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

Il vous est possible
de valider indépendamment
chacun des BLOCS

BPJEPS MULTI APT

Un diplôme national de niveau IV, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie (DRAJES).

Le BPJEPS spécialité "éducateur sportif" mention "Activités Physiques pour Tous" est une formation permettant d'acquérir les compétences indispensables à l'animation et à l'encadrement d'activités physiques et sportives dans un cadre d'initiation, découverte, de santé et bien être pour tout public.

La formation est accessible à tous y compris aux personnes en situation de handicap.

FORMATION EN APPRENTISSAGE DE 15 MOIS

- 2 jours au centre de formation
- 3 jours par semaine et vacances scolaires en structure chez l'employeur

CALENDRIER

Calendrier de la formation à compter de septembre 2026 : Nous consulter

